

Bien que le réseau routier du Nord canadien ne soit pas encore étendu, on a appris bien des choses qui seront fort utiles lorsqu'il s'agira d'y aménager d'autres routes. Certains des problèmes qu'il a fallu envisager et qui réapparaîtront étaient nouveaux dans les annales du génie. Ainsi, jamais auparavant les ingénieurs de la voirie canadienne n'avaient eu à aménager de routes sur le pergélisol, c'est-à-dire le sous-sol gelé en permanence du Nord. Les problèmes de la main-d'œuvre, de l'approvisionnement, de l'outillage et du climat prenaient aussi une forme nouvelle. Ces routes constituaient ainsi une nécessité coûteuse, et rien de ce qui a été fait n'aurait pu l'être sans l'importante contribution du pouvoir fédéral. Cette contribution peut être considérée comme un placement. Plus tard, une fois devenue accessible une assez bonne part de la richesse minérale, les revenus s'accumuleront à un tel rythme que le Nord fera beaucoup plus que se suffire. D'ici là, l'aide fédérale est motivée et essentielle.

Énergie électrique.—Il est un autre domaine intimement lié à l'expansion de l'industrie minière et auquel le gouvernement fédéral a apporté une aide étendue,—celui de l'énergie hydro-électrique. Un aménagement hydro-électrique est entrepris lorsque l'industrie minière en fait la demande, d'ordinaire lorsque vraisemblablement plus d'une société en bénéficiera. Par l'entremise de son agent, la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, l'État a construit deux usines d'énergie hydro-électrique. La première, achevée en 1948, est située sur la Snare, à 90 milles environ de Yellowknife, et met une puissance de 8,350 h.p. à la disposition des mines et des autres consommateurs de la région. La seconde, entrée en service en novembre 1952, est située sur la rivière Mayo, au Yukon; elle fournit présentement 3,000 h.p. aux mines de plomb-zinc-argent et aux collectivités de la région de Mayo. L'emplacement permettrait d'atteindre 6,000 h.p., et, bien que les 3,000 h.p. d'aujourd'hui répondent aux besoins actuels, on a songé à l'expansion future de la région en érigeant des installations aptes à donner le rendement maximum par la simple addition de turbines et de générateurs.

Pelleterie et pêche.—Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que l'expansion de l'industrie minière constitue tout le défi économique du Nord canadien. Cette industrie, il est vrai, demeurera toujours la clef de la voûte de l'économie du Nord, mais l'accroissement d'activités supplémentaires n'y jouera pas moins un rôle important. Le commerce des fourrures et la pêche en eau douce fourniront leur part de la richesse. On pourrait ajouter l'exploitation forestière, l'agriculture, l'élevage du renne et l'artisanat. Les économistes n'ont cessé de mettre en garde contre les grands dangers qui menacent une économie fondée sur une seule ressource. Que la demande du produit tombe, et le pays ou la région à industrie unique perdra bien vite sa stabilité. La diversité, où et quand elle est possible, a toujours été considérée comme la situation la plus souhaitable.

Les annales du Nord canadien, le présent compris, en bonne partie se rattachent à la pelleterie. Deux siècles durant, le commerce des fourrures fut l'unique base de l'économie du Nord. Bien que sa valeur relative (par rapport à l'extraction minière) ait maintenant diminué, sa valeur absolue est demeurée remarquablement constante. Avec une production annuelle moyenne d'environ deux millions de dollars, il a constitué la principale source de subsistance pour la quasi-totalité des indigènes et, semble-t-il, il en restera de même pour de nombreuses années à venir.